



# ÉVÉNEMENT

## Rencontres Flotauto Lyon 2023 Essai transformé

**Le 19 octobre 2023, les Rencontres Flotauto ont transformé l'essai et confirmé le succès de leur implantation lyonnaise. Une deuxième édition marquée par un nombre croissant de visiteurs pour découvrir les stands et les espaces consacrés aux véhicules et à la recharge (voir pages 16 et 21), mais aussi pour assister aux conférences. Compte rendu de la journée.**

1 800 visiteurs, 120 exposants, 40 véhicules exposés et 6 conférences. Voici, en quelques chiffres, un bref résumé de la deuxième édition des Rencontres Flotauto à Lyon, dans le cadre de La Sucrière. Mais ce salon a aussi offert l'occasion de prendre le pouls du secteur de la gestion de flotte. Et force est de constater que celui-ci ne cesse de s'accélérer. Indices de cette évolution: tout comme à Paris, les exposants à Lyon se font toujours plus nombreux, avec des activités toujours plus diverses.

### Un périmètre élargi

Ainsi, aux côtés des acteurs traditionnels (loueurs, constructeurs, enseignes d'entretien, télématiciens, etc.), les allées de l'espace d'exposition lyonnais accueillent plus de prestataires de fleet management, de solutions d'autopartage, d'éditeurs de logiciels de gestion de flotte, et, bien sûr, de fournisseurs de solutions de recharge. L'espace ChargeAuto, consacré aux bornes, s'est de fait agrandi cette année. Et pour lui faire la place qu'il méritait, les organisateurs avaient revu la disposition des espaces d'exposition depuis la dernière édition, à défaut de pouvoir pousser les murs.

La variété des thèmes des tables rondes et les débats entre professionnels reflétaient aussi cette diversité. Au cours de la première conférence de la journée, « Véhicules électrifiés: quelles démarches suivre? », Franck Schaller, directeur commercial et marketing du loueur Agilauto, relevait d'ailleurs que les tâches du responsable de parc s'étaient beaucoup étoffées ces dernières années.



### Des véhicules électriques...

La diffusion des véhicules 100 % électriques y a fortement contribué. Avec la place croissante de ces motorisations, le rôle du gestionnaire de flotte ne se borne plus à choisir des modèles et à les confier aux conducteurs : il doit aussi en suivre l'intégration en s'assurant de leur bonne utilisation par les conducteurs et de leur adéquation aux usages. Des tâches qui amènent ce responsable à renforcer ses échanges avec d'autres services impliqués dans les déplacements des salariés. « L'électrique est un vrai sujet d'entre-



**Louisa Rezig,**  
DRH, groupe  
Anaveo

prise », résumait à ce sujet Franck Schaller (voir aussi l'encadré ci-dessous).

Le cas du groupe Anaveo, pour lequel témoignait Louisa Rezig, sa DRH, a confirmé cette implication de la gestion de flotte dans l'organisation des trajets. Chez ce spécialiste de la sécurité électronique, les conducteurs, en majorité des commerciaux, réalisent des kilométrages annuels moyens de 50 000 à 60 000 km. L'introduction des modèles électriques (Mégane E-Tech, Mercedes EQB et Renault Zoé) parmi ses plus de 300 véhicules a logiquement amené l'entreprise

## ÉTUDIER LES USAGES AVANT D'ÉLECTRIFIER

Une intégration réussie des véhicules électriques dans les flottes impose de mener une étude des usages en amont, a rappelé **Fabrice Barbe**, le directeur général de Vosgelis, lors de la conférence « Véhicules électrifiés : quelles démarches suivre ? » Dans cet office public de l'habitat du département des Vosges, la décision a été prise en 2019 d'électrifier le parc. Ce directeur alors a insisté sur la nécessité de cartographier en amont les utilisations de la flotte pour réaliser un



diagnostic et anticiper quels véhicules mettre à la route et pour quels besoins. Si Vosgelis compte désormais des Peugeot e-208, des Zoé et des Citroën AMI en parc, ce diagnostic a aussi amené à revoir à la baisse le nombre de véhicules. « Auparavant, nous disposions de 71 véhicules, un chiffre trop élevé. Aujourd'hui, nous avons 13 vélos à assistance électrique, et 58 véhicules dont 17 électriques, ce qui correspond à nos trajets », s'est félicité Fabrice Barbe.

## CONFÉRENCES \ VÉHICULES \ RECHARGE

à revoir l'organisation des trajets de ses commerciaux. Elle a notamment réduit leur rayon d'action, jusqu'ici étendu sur trois départements.

La réflexion des gestionnaires sur la nature de leur flotte et son ouverture à d'autres formes de mobilité a aussi pour bénéfice de contribuer à renforcer l'attractivité de l'entreprise. Dans une période où le recrutement se fait parfois difficile pour des entreprises de taille moyenne, mettre en relief son engagement écologique à travers sa politique de déplacement constitue un moyen de séduire les jeunes salariés, relevait Louisa Reziga, pour Anaveo Group.

**... et des mobilités nouvelles**

Ce sujet de l'attractivité de l'entreprise est revenu dans une autre table ronde, «Nouvelles mobilités: quelle place dans les flottes?» Selon Julie Huyghues Despointes, directrice des nouvelles mobilités d'Arval, qui s'appuyait sur une étude récente de l'Observatoire des mobilités du loueur, de plus en plus de salariés estiment en effet qu'il relève de la responsabilité de l'entreprise de s'impliquer dans leur mobilité. Cette représentante d'Arval citait aussi une enquête d'Ekodev, spécialiste du conseil RSE et stratégie climat. Cette étude montrait que le temps de projection de carrière des salariés dans une entreprise était soumis à la complexité des trajets à effectuer pour se rendre sur leur lieu de travail.



**Milena Lançon,**  
responsable des achats,  
Alpes Contrôles

C'est pour répondre à ces différentes attentes qu'Alpes Contrôles, un organisme de contrôle indépendant et actif dans plusieurs domaines, propose à ses salariés un «pack sobre» qui allie un vélo à assistance électrique et une voiture de fonction de petite taille. «Ce "pack sobre" est valable trois ans et nous demandons qu'au moins 2000 km par an soient réalisés avec le vélo électrique», a détaillé Milena Lançon, la responsable des achats d'Alpes Contrôles. Ainsi, les compétences des gestionnaires de flotte s'élargissent au fur et à mesure de leur implication dans les arbitrages liés aux trajets des salariés et plus généralement dans la politique environnementale de l'entreprise.

**Les gestionnaires à la charge**

Des compétences qui s'étendent aussi à des aspects plus techniques, comme avec la recharge électrique. Là encore, les interventions lors des tables rondes auront permis de prendre la mesure des

## DES OUTILS INDISPENSABLES



La gestion de flotte s'imbrique toujours plus dans la vie de l'entreprise, notamment grâce au partage des données des outils exploités par le responsable de parc avec les autres services de l'entreprise. Un sujet évoqué lors de la table ronde « Outils de gestion : comment en optimiser l'usage ? »

Là encore, les pratiques des responsables de parc ne cessent d'évoluer. **Gérald Grizard**, responsable de la flotte de Brand France, spécialiste des services aux industries, décrivait de quelle manière il avait employé Excel puis le logiciel GAC Car Fleet, et comment cette transition lui a permis de gagner sur le temps de gestion de son parc.

**Hervé Peutot**, gestionnaire de la flotte

de Bonglet, entreprise du bâtiment, expliquait de son côté comment la télématique accompagnait son entreprise dans sa politique RSE. Depuis l'adoption de cette technologie, Bonglet vise en effet une amélioration des comportements de conduite, dans un premier temps, pour diminuer l'accidentologie, puis une meilleure mesure des émissions CO2, dans un objectif de certification environnementale.

Point commun à l'ensemble de ces outils : leur utilité pour accompagner les gestionnaires dans un meilleur chiffrage et une meilleure maîtrise des coûts, avançant **Daniel Vassallucci**, le P-DG du prestataire **Optimum Automotive**, lors de la table ronde de fin de journée qui voulait répondre à la question suivante : « 2023-2024 : à quel TCO s'attendre pour les flottes ? »

évolutions en cours. En ce qui concerne les bornes, la compétence des responsables de parc s'acquiert au fil de l'eau : au gré des expériences acquises avec les bornes installées, mais aussi en fonction de la pratique de la recharge des véhicules.

« Alors que de nombreuses entreprises ont installé des bornes de 22kW, elles leur préfèrent aujourd'hui des bornes de 7kW ou des bornes rapides au-delà de 22kW », constatait **François Oudot**, co-fondateur et P-DG de l'installateur de bornes **Bump**, lors de la conférence « Recharge électrique : où en sont les flottes les plus avancées ? »

### La question des bornes...

L'expérience des entreprises les aide également à déterminer un ratio de bornes en fonction du nombre de véhicules. Chez **Enedis**, le ratio était jusqu'ici d'« une pour un », estimait **Pierre-Olivier Courtois**, pilote stratégique du projet mobilité électrique du distributeur d'énergie **Enedis**. Mais ce ratio évolue progressivement, remis en question par la possibilité de piloter à distance les recharges.

Au sein du groupe **Anaveo**, le parti a été pris d'installer des bornes chez les salariés, bornes dont l'entreprise reste propriétaire. Une solution qui pose aussi la question du devenir de la borne en cas de départ du salarié, comme le remarquait dans le public une participante, à la fin de la table ronde. Si la situation ne s'était pas encore produite chez **Anaveo**, **Laurent Pichon**, responsable consulting et opportunités commerciales chez **ALD|Leaseplan**, soulignait qu'à défaut de les enlever, les entreprises avaient la possibilité de revendre ces bornes aux salariés.

Mais si la gestion de la flotte ne cesse d'être remodelée par différents facteurs, la conjoncture pousse plus que jamais



**Pierre-Olivier Courtois**,  
pilote stratégique du projet  
mobilité électrique, **Enedis**

les responsables de parc à revenir à un fondement de leur activité : la maîtrise des dépenses. À l'heure où l'inflation touche tous les postes de coûts, une table ronde s'intéressait à l'un d'eux en particulier, celui des frais de restitution (« Restitution : quelles sont les bonnes pratiques à suivre ? »). Car ces frais flambent et les intervenants à cette conférence ont partagé leurs outils et méthodes pour atténuer des dérives trop importantes. Reste que pour certaines entreprises, cette augmentation des frais de restitution est aussi liée à l'allongement de la durée de détention des véhicules, allongement pratiqué pour faire face aux difficultés d'approvisionnement en véhicules neufs ces dernières années. Pour renouveler leurs flottes sans trop tirer leurs coûts vers le haut, des entreprises recourent donc aux véhicules d'occasion ou à la location de courte et de moyenne durée.

### ... et celle des coûts

D'autres ont remis en question leurs sources d'approvisionnement habituelles pour préférer les constructeurs asiatiques. Des enjeux et des solutions qui dénotent l'indispensable évolution des pratiques des gestionnaires de flotte. Une évolution que cette deuxième édition des Rencontres Flotauto de Lyon aura contribué à mieux cerner. Et pour la suite, rendez-vous le 8 février 2024, à la Grande Halle de La Villette, pour la prochaine édition parisienne.

**Frédéric Blin**